

DEMANDE DE DEVIS PRESTATAIRES POUR L'ACTION LONGUE MOREA STMG du bassin 6-14

Nom et adresse de l'organisme effectuant la commande :

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) du Rectorat de Paris
12, bd d'Indochine 75019 Paris

PREAMBULE

Les missions de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

- Prévenir les ruptures scolaires
- Aider les jeunes quittant prématurément l'école à intégrer une formation
- Renforcer la prévention au sein des établissements
- Garantir l'égalité des chances et permettre à chaque élève de s'inscrire dans un parcours scolaire ambitieux
- Adapter les réponses en lien avec les acteurs de la formation et de l'insertion, mobilisés dans la lutte contre le décrochage scolaire.

**Le présent appel d'offres concerne l'action longue MOREA STMG du bassin
6-14**

**Période de réalisation de l'action : du 16 novembre 2020 au 06 juillet
2021**

PRESENTATION

Les actions dites longues commencent en novembre 2020 et se terminent en juillet 2021 afin d'accueillir à tout moment de l'année des jeunes nécessitant un accompagnement spécifique. Au sein de ces actions, le parcours de l'élève reste modulable.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des actions de rentrée.

Les actions de remobilisation reposent sur le principe de la personnalisation des parcours d'accompagnement, avec entrées et sorties permanentes. Des temps communs sont organisés pour optimiser les moyens et pour favoriser la socialisation des jeunes accueillis.

Public : élèves / jeunes de 15 ans et plus, ayant achevé le cycle collège

- Elèves accompagnés durant l'action de rentrée et qui restent sans solution.
- Elèves déscolarisés les années précédentes et qui se présentent après le dispositif de rentrée, signalés au réseau FOQUALE par les CIO et le service de la Division des Elèves de l'Inspection académique
- Elèves récemment déscolarisés, signalés au réseau FOQUALE par les CIO et le service de la Division des Elèves de l'Inspection académique



- Les élèves en risque de décrochage scolaire, toujours inscrits, signalés par leur établissement d'origine et suivant l'action MLDS dans le cadre d'un Parcours Aménagé de Formation Initiale (PAFI).

Objectifs :

- **La définition / redéfinition / confirmation de projet**
- **Le retour en formation initiale** (scolarité ou apprentissage)
 - o Rescolarisation après mise à niveau scolaire et redéfinition de parcours
 - o Accompagnement vers la formation alternée
 - o Entrée dans toute autre action innovante / expérimentation portée par les établissements du 2nd degré (Pôle Innovant lycéen, Micro Lycée de l'académie de Paris...)
- **Le retour en formation sous statut du stagiaire de la Formation Continue**
 - o accompagnement vers la Formation Continue
 - o accompagnement vers la Mission Locale et ses dispositifs
 - o accompagnement vers tout autre dispositif hors Education nationale : EPIDE, Ecole de la 2^{ème} Chance, dispositifs « Avenir jeunes » financés par la région IDF

Organisation :

Toutes ces actions de la MLDS sont portées par des établissements parisiens du second degré. Chaque jeune accueilli est inscrit sur la Base Elèves de l'établissement et récupère ainsi, le temps de son parcours MLDS, un statut scolaire (dans le cadre des PAFI, toutefois, l'élève reste inscrit dans son établissement initial).

L'accompagnement éducatif et pédagogique est assuré par les établissements. Il est complété, renforcé, par des modules assurés par nos partenaires et prestataires. Ces parcours sont définis et coordonnés par le référent de l'action et / ou le coordonnateur MLDS afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement individuel.

APPEL D'OFFRES – actions MLDS dites longues

LA REMOBILISATION DE LA PERSONNE

La rupture scolaire est souvent liée à des facteurs externes à l'Education nationale, qui sont pris en compte au quotidien. Toutefois, à ce moment du parcours d'accompagnement des élèves en situation de décrochage, il est important de pouvoir s'appuyer sur le savoir-faire et l'expertise de prestataires externes.

L'écoute, l'échange de parole, les activités collectives ou individuelles, l'accompagnement hors les murs, participent bien souvent à la remobilisation, à la construction du projet et à la sécurisation du parcours qui se dessine.

Prestation recherchée	Nature <i>A titre indicatif</i>	Prise en charge	Fréquence <i>A titre indicatif</i>	Période de réalisation
Les compétences scolaires	Cours de Philosophie à destination des élèves du MOREA Baccalauréat technologique série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)	Collective (groupe d'environ 14 élèves.)	De l'ordre de 1 fois par semaine à raison de 2 heures	Du mois de février au mois de juin 2021.



Modalité de réponse :

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre proposition avec **un devis**, au nom du GIP FCIP pour la MLDS par courriel à anissa.ouanezar@ac-paris.fr avant le **15/01/2021**. Une convention de prestation sera établie.

Contraintes (notamment techniques)

Relation avec les personnels :

L'organisme candidat est responsable de la constitution de son équipe et de l'ingénierie de la formation proposée. Il organise l'action en respectant le cadre décrit ci-dessous. Une concertation régulière avec le référent MLDS de l'action permet de suivre l'évolution de l'action. Le candidat est assujéti à un contrôle des services faits par la MLDS. Il a l'obligation de réaliser un bilan final.

Situation propre du prestataire

- Expérience souhaitée avec les différents acteurs de la formation initiale et de la formation continue appréciée, ainsi que de l'éducation spécialisée.
- Pour cette action, le prestataire ne devra bénéficier d'aucun financement européen.

Contenu de l'offre

- Dossier technique.
- Devis détaillé au nom du GIP FCIP de Paris pour la MLDS

Contacts

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser directement :
A la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire :

- Kareen SCAGLIA, Coordonnatrice MLDS du bassin 6-14
Mél : kareen.scaglia@ac-paris.fr
Tél : 06.23.53.15.01
- Christine PONSIGNON, Coordonnatrice académique de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire du Rectorat de Paris
Mél : christine.ponsignon@ac-paris.fr
Tél : 01.44.62.44.96
- Anissa OUANEZAR, Gestionnaire administrative et financière de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire du Rectorat de Paris
Mél : anissa.ouanezar@ac-paris.fr
Tél : 01.44.62.42.81